

DIRECTION GÉNÉRALE

Céline VIGNÉ
Directrice Générale des
Centres Hospitaliers de VIENNE, de
BEAUREPAIRE, de CONDRIEU et du
PILAT RHODANIEN

DÉCISION DU DIRECTEUR N° 2024 – 074

Composition du Conseil de bloc

Magdelène HUSTACHE
Chargée des Affaires Générales
et de la Communication
Tel : 04 74 31 32 06
Mail : m.hustache@ch-vienne.fr

La Directrice,

Vanessa MORISOT
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 03
Mail : direction@ch-vienne.fr

Élodie GUEDES
Secrétaire – Direction Générale
Tel : 04 74 31 32 01
Mail : sec.direction@ch-vienne.fr

- Vu la circulaire DH/FH/n°2000-264 du 19 mai 2000 relative à la mise en place des conseils de bloc opératoire dans les établissements publics de santé,
- Vu la charte de bloc du Centre Hospitalier de Vienne validée par le conseil de bloc du 20 février 2020 ;
- Vu la décision n° 2020-004 relative à la composition du Conseil de bloc du 29 mai 2020,
- Vu le conseil de bloc du 19 septembre 2024,

Décide :

Article 1 : Le Dr MERCIER Marcelle est désignée Présidente du Conseil de Bloc.

Article 2 : La composition du Conseil de Bloc du Centre Hospitalier de Vienne est la suivante (un titulaire et un suppléant par catégorie) :

- Un représentant par spécialité chirurgicale et médicale intervenant au bloc opératoire :
 - Anesthésie : Dr RAGUE / Dr DUMITRU
 - Cardiologie : Dr PROST / Dr CHABIN
 - Endoscopie : Dr DINCA / Dr MARTIN STOEYMEYT
 - Gynécologie : Dr DOLIQUE / Dr DEVILLARD
 - Ophtalmologie : Dr BERNIER / Dr VILLEMONT
 - ORL : Dr ODET
 - Orthogénie : Dr DOLIQUE / Dr GUYOT PERRUSSET
 - Orthopédie et traumatologie : Dr MERCIER / Dr MAATOUGUI
 - Urologie : Dr SAADE
 - Vasculaire : Pr DELLA SCHIAVA
 - Viscéral : Dr CHAMBON / Dr PARMENTIER
- Représentants du personnel paramédical du bloc :
 - Cadre responsable du bloc : Mme PICOT
 - IADE : Mme CARRET / Mme CHANTEUR
 - IBODE / IDE : Mme MARCHI / Mme MOROT
 - IDE SSPI : Mme REYNAUD / M. RODRIGUEZ
 - ASD : Mme REYNAUD / Mme BACONNIER
 - Brancardier : Mme DAREES / Mme TAIAR
- Pharmacien responsable de la stérilisation : Dr SAGLIO
- Cadre responsable de l'endoscopie et adjoint au bloc : M. KHELIFI
- Cadre responsable de la stérilisation : Mme BARRET

— Invités permanents :

- M. YAHIAOUI, Directeur délégué du Pôle Chirurgie Médico-Techniques
- M. ROUSSON, Directeur des Soins Infirmiers, de Rééducation et Médico-Techniques
- Dr LALEUF, Référent EPP/DPC/FMC
- M. CHAPUIS, Cadre Supérieur Soignant de Pôle

Article 2 : Conformément à la charte de bloc en vigueur, la composition du conseil de bloc est validée pour 3 ans.

Fait à Vienne, le 20 septembre 2024

Céline VIGNÉ

Directrice Générale

